



Communiqué

le 1/12/2016

PATS : les mal-aimés des élus !

Le SNSPP-PATS-FO était présent sur les bancs de l'Assemblée Nationale mardi soir, et pour cause, la proposition de loi sur les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires était débattue puis votée.

Cette proposition portait sur les sujets suivants :

- création d'une nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (PFR) pour les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) à compter du 1er janvier 2016,
- mise en place de mesures destinées à favoriser l'engagement volontaire,
- modernisation de la catégorie A et création de la catégorie A+ des sapeurs-pompiers professionnels (SPP).

C'est dans ce contexte que, fidèle à ses engagements, le SNSPP-PATS-FO a fait porter un amendement à Madame Isabelle Bruneau, députée de l'Indre (36), afin d'intégrer les personnels administratifs et techniques spécialisés (PATS) au sein des commissions administratives et techniques, et par conséquent dans les conseils d'administration des services départementaux d'incendie et de secours (CAS-DIS). Nous tenons à remercier Madame Bruneau pour son engagement dans la défense de cet amendement en vue de convaincre le gouvernement et le rapporteur de l'Assemblée Nationale.

A notre grande surprise et malgré le fait qu'il ait reconnu la pertinence de cet amendement, le député Jean-Paul Bacquet, rapporteur et président du conseil national des sapeurs-pompiers volontaires, a émis un avis défavorable, et ce dans l'unique but de ne pas risquer de « froisser » les sénateurs lorsqu'ils débattront de ce projet de loi dans les prochaines semaines. Le ministre de l'Intérieur a partagé le même avis.

Nous sommes profondément déçus par cette décision scandaleuse. Nous ne baisserons pas les bras et irons jusqu'au bout de nos convictions. Les PATS des SDIS méritent a minima cette reconnaissance et il est totalement anormal d'être obligés de se battre à ce point pour obtenir celle-ci.

Par ailleurs il semblerait que notre proposition et nos convictions ne fassent pas l'unanimité dans les rangs de certaines organisations syndicales de sapeurs-pompiers qui ne reconnaissent qu'à demi-mot le travail et l'investissement de ces agents. Ces derniers sont-ils aujourd'hui victimes de l'appareil politique ?

Le SNSPP-PATS-FO ira jusqu'au bout pour que ces agents soient reconnus à leur juste valeur dans les SDIS.

Proposer- négocier-contracter